



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 2 avril 2019 à 18 heures,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

**Présents :** (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA	Pouvoir de Nicole FALCETTA
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	Départ après la 3 <sup>ème</sup> délibération
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
MERY	Eudes BOUVIER	
LE MONTCEL	Jean-Christophe EICHENLAUB	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	Pouvoir de Marie-Claire BARBIER
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER
ENTRELACS	Claude GIROUD
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Alexis TEMPOREL	Bureau d'études Finance Consult
Benoît PREFOL	Bureau d'études Finance Consult
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Olivier VERDENAL	Directeur financier
Julie ECALARD	Responsable Communication et relations publiques
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/Assemblées
Eline QUAY THEVENON	Assistante de direction



L'assemblée s'est réunie sur convocation du 26 mars 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 11 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 23 présents, et 25 votants.

### MARCHES PUBLICS

#### Marché n°2019-13 :

#### Exploitation des services de transports scolaires de Grand Lac - Attribution

Monsieur le président rappelle que suite à la résiliation début décembre 2018 de deux marchés de transports scolaire (circuit 2408 et 2410, secteur Chautagne) pour défaut de service par le prestataire, une procédure de consultation publique a dû être relancée. Par ailleurs, afin d'équilibrer la desserte sur le secteur de l'Albanais et notamment sur les communes déléguées de Saint Germain la Chambotte et de Cessens, un nouveau circuit a été intégré à la consultation (le 1620 : Cessens/ Saint Germain/ La Biolle/ Aix-les-Bains). La consultation a été lancée par procédure d'appel d'offres ouvert et est décomposée en 3 lots :

Lot	Circuit	
1	2408	Motz - Serrières en Chautagne
2	2410	Ruffieux - Serrières en Chautagne
3	1620	Cessens – La Biolle – Aix les Bains

Chaque lot fait d'un accord cadre à bons de commande sans minimum ni maximum.

La date de remise des offres était fixée le 11 mars 2019 à 12h00. 5 offres ont été reçues. L'ouverture des plis a été effectuée le 11 mars 2019 à 14h00.

Monsieur le Président rappelle les critères d'analyse des offres :

- 50 % pour le prix,
- 50 % pour la valeur technique,

Après analyse des offres et sur proposition de la Commission d'Appel d'Offre du 25 mars 2019, il est proposé de retenir les entreprises suivantes :

- Seyssel cars pour le lot 1 (montant total prévisionnel de 55 274,00 € HT par an),
- Seyssel cars pour le lot 2 (montant total prévisionnel de 40 382,50€ HT par an),
- Loyet pour le lot 3 (montant total prévisionnel de 41 333,39€ HT par an).

Pour une complète information de l'Assemblée, Monsieur le Président précise que toutes les pièces relatives à l'attribution de ce marché sont à sa disposition auprès du service marché.

Les crédits pour l'exercice 2019 sont inscrits au budget 201 Transports scolaires.

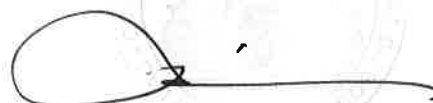
Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'attribution du marché ci-dessus présenté aux entreprises indiquées,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer le marché n°2019- 13 présenté et tous les actes nécessaires à son exécution.

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 22
- Votants : 24
- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 2 avril 2019

Le Président,  
Dominique DORD



## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Marché n.2019-13 : Exploitation des services de transports scolaires de Grand Lac - Attribution

---

**Date de transmission de l'acte :** 08/04/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 08/04/2019

---

**Numéro de l'acte :** d2837 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20190402-d2837-DE

---

**Date de décision :** 02/04/2019

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :**

1. Commande Publique

1.1. Marchés publics

1.1.1. Délibérations

1.1.1.2. Délibérations adoptées au début ou en fin de procédure pour autoriser la signature du marché (procédures formalisées)